

Classe « 420 » - Avenant 1 au Règlement sportif 2024/2025

OBJET :

Cet avenant est consécutif à :

- Le changement de date de la ½ nationale sud à Marseille
- la relecture de l'avis de course de la classe internationale concernant le championnat d'Europe 2025 au Portugal.

Le paragraphe 1.1 est modifié comme suit :

1.1

Epreuves Semi-nationales (ou Interligues IL)

Deux zones sont définies : Zone Nord (Manche Atlantique) et Zone Sud (Méditerranée).

Dans chaque Zone est organisée 1 épreuve Semi-nationale :

- Zone Nord : SNN1 – BREST 22 et 23 mars
- Zone Sud : SNS1 – **MARSEILLE 29 et 30 mars**

Le 2.1.2, dernier paragraphe est modifié comme suit :

- ↪ **Pour le Championnat d'Europe, l'UNIQUA pourra accorder la sélection supplémentaire à :**
- **5 équipages U19 ou U17 "autonomes** » sous l'unique condition que leur participation se fasse en "complète autonomie" à terre et sur l'eau.
- Aucun entraîneur désigné par la classe et aucun moyen ne leur sera apporté.

Le 2.3.1, paragraphe "Equipages autonomes" est modifié comme suit :

Equipages autonomes

- **2 équipages MM ou F, U19 et 1 équipages MM ou F, U17** sélectionnés dans l'ordre du classement sur la N2
- **1 équipages MM ou F, U19 et 1 équipages MM ou F, U17** sélectionnés dans l'ordre du classement sur la N3



La secrétaire Générale



Le Président